

Le Messenger

CHAQUE VENDREDI, IL PREND DE VOS NOUVELLES... J.A. 1618 Châtel-Saint-Denis

JUBILÉ VEVEYSE

100 ans et toujours au galop

Le syndicat chevalin de la Veveyse fête ses 100 ans ce week-end. Après avoir traversé des décennies difficiles, le centenaire regarde l'avenir avec sérénité.

Il est bien loin le temps où les agriculteurs accomplissaient leurs travaux de champs à l'aide de robustes canassons. Véritable bête de somme, le cheval a subi de plein fouet la mécanisation du travail agricole au milieu du siècle passé. Une mécanisation qui n'a toutefois pas suffi à le faire disparaître des campagnes. Car celui que l'on considère comme la plus noble conquête de l'homme a délaissé les champs pour des occupations plus légères. Cette évolution, le Syndicat chevalin de la Veveyse l'a vécue en première ligne, lui qui fête ce week-end ses 100 ans d'existence.



20 septembre 1951: les membres du Syndicat chevalin de la Veveyse à l'heure du traditionnel concours de chevaux

Du travail au loisir

A l'instar de nombreux syndicats chevalins, celui de la Veveyse est né au tout début du siècle passé. Il répondait aux besoins évidents du monde agricole: «A l'époque, les paysans travaillaient avec les chevaux de race franches-montagnes. C'était pour assurer leur élevage qu'ils ont fondé un syndicat en Veveyse», explique son actuel président Charly Braillard. Qui relève que l'entité a connu ses heures de gloire dans les années 50.

C'est l'apparition du tracteur, au début des années 60, qui a totalement changé la donne. Face à son confrère à chevaux-vapeur, le cheval a perdu son statut d'outil de travail. L'attachement de l'homme

pour son animal a malgré tout permis aux équidés de garder une place dans les exploitations agricoles. Président du syndicat veveysan entre 1973 et 1985, Gilbert Cottet se souvient: «Même s'ils achetaient un tracteur, les paysans conservaient un ou deux chevaux. Pour mon papa, garder ses juments à la maison, c'était quelque chose de sacré.»

Evolution de la race

Pourtant, le seul amour des bêtes n'aurait certainement pas suffi à sauver les franches-montagnes. Comme le relève Frédéric Cardinaux – vice-président du syndicat veveysan et président du comité d'organisation du 100^e anni-

versaire –, l'évolution de la race a été nécessaire à la survie de l'espèce qui se voulait particulièrement robuste: «Le Haras national a procédé à des croisements ciblés avec des demi-sangs, ce qui a permis de rendre le franches-montagnes plus léger, moins massif.»

C'est ainsi qu'il s'est adapté à la demande actuelle, en devenant un cheval de loisir par excellence. Gymkhana, attelage, dressage ou balade, le valeureux animal a plus d'un tour sous ses sabots. «C'est vrai que le franches-montagnes est très polyvalent. En plus, il a un caractère généralement agréable et il est facile à l'entretien», souligne Frédéric Cardinaux. Qui a l'instar des autres éleveurs, se montre rassuré quant

à l'avenir de cette race d'origine jurassienne.

Ouverture du syndicat

Cette renaissance du franches-montagnes a eu des conséquences heureuses sur le Syndicat chevalin de la Veveyse. Après avoir traversé une période creuse au début des années 80, l'entité a fini par retrouver des couleurs. Elle compte aujourd'hui peu de gros éleveurs dans ses rangs – à l'exception du Châtelois Henri Bérard –, mais totalise néanmoins une cinquantaine de membres.

Pour galoper avec sérénité vers l'avenir, le syndicat veveysan espère recruter de nouveaux adhérents. Et Frédéric Cardinaux d'estimer: «Désormais, notre structure ne doit plus s'adresser aux seuls éleveurs, mais à toute personne désireuse de nous rejoindre. On doit faire preuve d'ouverture. Le cheval a su évoluer, maintenant c'est à notre tour!»

Un cortège de 140 chevaux

Ce week-end, les festivités du centenaire constitueront d'ailleurs une excellente occasion de rapprocher le public du syndicat. Demain dès 7 h 30, la place de fête sise dans la zone industrielle Pra-de-Plan à Châtel-St-Denis accueillera les éleveurs. Qui auront à cœur de présenter leur monture sous leur meilleur jour en vue du traditionnel concours. S'en suivront diverses démonstrations de voltige, d'attelage, de quadrille baroque ou de travail éthologique. Le clou du spectacle? Le grand cortège du dimanche (dès 14 h 30) composé de 140 chevaux issus de quelque dix syndicats invités. Sans oublier la présence du Haras national d'Avenches et de diverses sociétés musicales.

Yves-Noël Grin

Le Syndicat chevalin de la Veveyse a toujours sa raison d'être

«J'utilise encore le cheval lorsqu'il s'agit de monter mes clôtures pour le bétail. C'est bien plus vite fait qu'en tracteur. Je compte les pas de la jument pour planter mes piquets, et le tour est joué», confie Charly Braillard non sans fierté. Président du Syndicat chevalin de la Veveyse, il concède néanmoins que l'usage du cheval pour les travaux agricoles est devenu marginal. La base même du syndicat n'a-t-elle, de fait, pas perdu sa raison d'être? «Non, car les éleveurs doivent faire partie d'un syndicat pour que le Haras national puisse leur délivrer le certificat d'origine qui reconnaît la race de leurs chevaux», explique celui qui fait également partie des neuf juges de la

Fédération suisse du franches-montagnes. Qui dit certificat d'origine, dit aussi prix de vente plus élevé de l'animal. La logique est la même avec les

pedigrees qui distinguent chiens ou chats de race.

On comprend mieux pourquoi le Syndicat chevalin de la Veveyse n'a rien perdu de son importance pour les éleveurs. Et pourquoi l'entité conserve certaines traditions favorables à l'élevage, comme l'estivage des jeunes chevaux – en compagnie des génisses – à l'alpage du Gros-Mology. Le syndicat veveysan ne dispose certes plus de sa propre station de monte, mais son rattachement à celle de Châtillens (notre édition du 16 février 2007) le satisfait pleinement depuis 1986. L'endroit est d'ailleurs géré en commun par les syndicats veveysan et glânois, ainsi que les Compagnons d'Oron depuis 2005.

YNG



De g. à dr.: Charly Braillard et Frédéric Cardinaux, président et vice-président du Syndicat chevalin de la Veveyse

TÉLÉ WENDT SA

www.telewendt.ch
Magasin spécialisé Radio-TV
vente, location, réparation et télécom shop



TÉLÉVISEUR LCD SHARP
de 26 pouces, 65 cm, format d'image 16:9, résolution maxi: 1366 x 768 pixels, contraste: 1200:1, luminosité 450 cd/m², temps de réaction: env. 6ms, HD Ready, tuner digital terrestre TNT intégré, socle de table
Fr. 1199.–

1616 ATTALENS ☎ 021 947 44 58
1610 ORON-LA-VILLE ☎ 021 907 88 11
130-210038

ÉDITO

Toussez, c'est pour la santé du patron...

Alors que les méfaits de la fumée passive ne sont plus à prouver, le Gouvernement fribourgeois vient de rejeter une motion de René Thomet (PS) et de l'ex-député Bruno Tenner (UDC) prônant l'interdiction de fumer dans les établissements publics. Le Conseil d'Etat estime que «le client peut choisir librement s'il veut se rendre dans un café, sachant que la fumée n'y est pas interdite.» En substance, cela signifie: «Eh coco, si tu ne supportes pas la fumée, tu n'as qu'à boire ton café dans un tea-room.»

De surcroît, le Gouvernement fribourgeois considère l'interdiction de fumer dans les établissements publics comme une atteinte à la liberté individuelle. Et d'exprimer sa volonté manifeste de protéger les cafetiers-restaurateurs: «Une telle interdiction toucherait également la liberté économique de l'exploitant.»

En résumé, l'argumentaire du Gouvernement fribourgeois témoigne d'une bien étrange conception de la liberté. Fumer ou enfumer son voisin dans un établissement public apparaît comme un droit fondamental. Le canton de Fribourg n'est donc pas encore prêt à négocier le virage antitabac. Les non-fumeurs devront si faire. La santé physique ou la santé financière du patron, le Conseil d'Etat a choisi. Vous saurez désormais pourquoi, et surtout pour qui vous toussiez.

Yves-Noël Grin

PIANO

80 pianos en stock
occasions, neufs, grand choix, tous prix, location-vente dès 50.–/mois, reprise, la plus grande exposition du canton
FNX Arruffens 1 ROMONT
026 652 12 10 www.fnx.ch

LOCATION

Transport & accord gratuits

RENFORCEZ VOS DÉFENSES NATURELLES!

GOLDGYM ST-LEGER

www.goldgym.ch

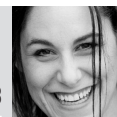
SOMMAIRE

SEMSALES
Des airs de samba à la désalpe 3



CINÉMA
AVIS MORTUAIRES-SERVICE 7

THÉÂTRE DU JORAT
Une comédie musicale signée Sonia Blanc 8



CHÂTEL-ST-DENIS
Une nouvelle saison pour le ciné-club 8

